

NÉGOCIATIONS 2022 :

Décrypter les impacts de la loi Egalim2 / Besson-Moreau pour les acteurs de la RHF afin d'anticiper les futures négociations

12 participants maximum

Webinaire :

**Mercredi 1^{er} décembre 2021
de 14h à 17h30**

Pour qui ?

Toute personne impliquée dans la préparation des CGV : Directeur ou Responsable Commercial, Key Account Manager, Direction juridique, etc.

Aucun prérequis n'est exigé.

Programme

- 1. Rappel du contexte de la proposition de loi dite Egalim2**
- 2. Nouveautés dans les contrats amont**
- 3. Le régime général inscrit dans la loi Egalim2**
 - Les modifications de CGV à prévoir
 - La nouvelle convention écrite de l'article L.443-8
 - Les nouvelles obligations en matière de MDD
 - Le retour de la discrimination
 - Les pénalités logistiques
- 4. Le régime spécifique grossiste**
 - Les conséquences en matière de conditions générales de vente
 - Les conséquences en matière de négociation et de contractualisation
- 5. Le renforcement de la place des CGV dans les négociations commerciales**

Objectifs pour les participants

- Prendre connaissance du texte.
- Anticiper la manière dont les fournisseurs de la RHD vont s'organiser.
- Communiquer avec la filière.

Une attestation de participation est délivrée à l'issue de la formation, validant les acquis.

Moyens pédagogiques & encadrement

► Formateur :

Nicolas GENTY, Avocat Associé - Expert en négociations | LOI & STRATÉGIES

► Supports :

Utilisation de la plateforme Teams.

Prévoir une bonne connexion pour une visio de qualité et un micro pour les échanges.

► Durée de la formation :

3h30

► Coût de la formation :

- **Tarif membre** : 290 € HT - 348 € TTC
- **Tarif non membre** : 420 € HT - 504 € TTC



187 rue du Temple • 75003 PARIS
Tél. : 01 53 01 93 10

E-mail : geco@gecofoodservice.com
Site Internet : www.gecofoodservice.com